

## **Colloque « Les enjeux éthiques dans l'enquête en sciences sociales »,**

Université de Lausanne, 8-10 novembre 2018.

### **« Recherche, éthique et mensonge », ou « Peut-on concevoir un mensonge éthique pour les besoins de la recherche ? »**

Sonny Perseil

Chercheur HDR en science politique et sc. de gestion  
Cnam / Lirsa (EA 4603)

Un nouveau regard sur la triche et le mensonge a récemment été proposé par un collectif de chercheurs évoluant dans diverses disciplines des sciences économiques et sociales<sup>1</sup>. Il s'agissait essentiellement, en évitant toute argumentation cynique ou au contraire moralisatrice, de saisir comment triche et mensonge pouvaient participer au fonctionnement des organisations, à leur gestion, leur marketing, etc. Une question du même ordre peut être posée pour l'exercice de la recherche. Il ne s'agit certainement pas, ici, de légitimer des pratiques reconnues non éthiques comme la dissimulation d'informations pertinentes dans les études, la manipulation en vue de tromperies (de la communauté scientifique ou du public) ou encore le plagiat, mais de comprendre dans quelle mesure le recours au mensonge peut aider le chercheur dans la mission qu'il se propose d'accomplir.

Quand le chercheur est en effet confronté à des stratégies de dissimulation et/ou de communication de la part des sujets auprès desquels il mène des investigations, les entretiens peuvent se révéler décevants, inutiles, voire contre-productifs, car les discours des personnes interviewées ont pour objectif de contourner les réalités ou de faire passer des éléments de langage. Pour traquer des éléments de fait intéressants, à l'instar de certains journalistes, le chercheur peut ainsi être amené à travestir son identité, ou du moins à enquêter sans dire qui il est. C'est notamment le cas pour des objets sensibles, comme la drogue et la prostitution. Le mensonge apparaît alors éthique car sa vocation est de performer la recherche et de transmettre des résultats inédits, non pas de simples propos rapportés d'interviews qui pourraient induire en erreur des citoyens crédules. Ce travail se propose ainsi, en se fondant sur quelques exemples d'enquêtes, sans aucune prétention d'exhaustivité, de considérer « un nouveau regard sur le mensonge », en essayant de comprendre quels sont les avantages de l'utilisation du mensonge dans le travail du chercheur. Ce dernier, grâce à des artifices, peut parvenir à débusquer des fraudes ou des dysfonctionnements et être considéré comme un professionnel de la dénonciation<sup>2</sup>.

Cependant, il ne s'agira pas de considérer pour autant le mensonge comme une technique usuelle et/ou souhaitable dans la recherche en sciences humaines et sociales. On remarquera d'ailleurs que le recours à la dissimulation de la vérité par l'enquêteur semble bien davantage courant dans un autre champ professionnel, celui du journalisme d'investigation. La distinction des métiers – ici chercheurs et journalistes – ne sera pas questionnée, mais on se doit de noter qu'elle n'a rien d'évidente : les deux types d'enquêtes, visant en définitive à mieux faire comprendre certains phénomènes sociaux, ne sont en effet pas toujours différenciés de façon très nette, un certain nombre de chercheurs en sciences sociales ayant

d'ailleurs été ou étant encore aussi journalistes. Il s'agit néanmoins d'un autre débat. Le fait est qu'au sein des sciences sociales, c'est l'ethnologie qui paraît être la plus ouverte au mensonge méthodologique, comme nous le verrons dans une deuxième partie. Enfin, dans une dernière partie, une typologie des mensonges méthodologiques éthiquement acceptables sera proposée.

## 1. Pratiques journalistiques

La technique du reportage en immersion, en travestissant le plus souvent son identité, fait encore débat, certains considérant cette approche comme non déontologique. Cette opposition a par exemple été soulevée lors du lancement, sur la télévision publique française, de l'émission « Les infiltrés », tournée en partie en caméra cachée (procédé que l'on retrouve aussi dans d'autres programmes, comme « Cash Investigation » ou « Envoyé Spécial »). Ce programme « n'a cessé de drainer [...] une somme de protestations et de plaintes judiciaires depuis son lancement, en octobre 2008, par *France 2*. Son principe – enquêter dissimulé, sous identité et qualité d'emprunt, en caméra cachée – lui a permis des plongées dans des univers aussi différents que les maisons de retraite, le travail au noir, la prostitution, les faux papiers, l'immigration clandestine. Dénoncés dès le départ, notamment par le Syndicat national des journalistes (SNJ), pour œuvrer sur un terrain déontologique glissant dès lors qu'il était fait du masque un principe, « Les infiltrés » ont amplifié la polémique [...] »<sup>3</sup>.

Pourtant, force est de constater que même si ce procédé continue à susciter des polémiques dans la presse, il a été utilisé de façon très heuristique par de grands noms du journalisme. L'un des pionniers a ainsi été Günter Wallraff qui, dans son enquête *Tête de Turc*, s'est fait passer pendant deux ans pour un travailleur immigré turc sans papiers, ce qui lui a permis de faire comprendre au public dans quelles difficultés pouvait vivre une personne dans une telle condition<sup>4</sup>. Peu après, dans *Au Front*, Anne Tristan, mène une investigation similaire en immersion, devient membre du Front National et parvient même à être désignée secrétaire d'une antenne locale de l'organisation politique, parti qu'elle est donc en mesure de faire connaître de l'intérieur<sup>5</sup>. D'autres expériences suivront. On citera notamment Florence Aubenas, qui, pour rendre compte de la misère qui sévit en France, a enchaîné les petits boulots de survie, l'intérim, les ménages, etc. dans *Le quai d'Ouistreham*<sup>6</sup>. Une consœur du *Monde* dira au sujet de cette enquête : « Après s'être immergée dans la foule des demandeurs d'emploi, Florence Aubenas a choisi la meilleure façon de relater son expérience : en immersion, c'est-à-dire en nous montrant des gens et des situations, sans se mettre en scène elle-même et sans porter de jugement. *Le Quai de Ouistreham* n'est pas une démonstration : c'est un récit qui en dit plus que beaucoup de thèses »<sup>7</sup>. Mépris ou émulation pour les sciences humaines et sociales et ses nombreux docteurs ? Le fait est que les sujets choisis par les journalistes en immersion ces dernières années concernent de plus en plus fréquemment l'évolution problématique de nos sociétés et nous en disent assurément plus que bien des ouvrages savants, déconnectés de la réalité par l'usage sans doute exagéré de considérations théoriques.

Sur les transformations de nos économies qui adoptent progressivement de nouveaux modèles mondialisés, on songera notamment aux enquêtes de Jean-Baptiste Malet, qui a infiltré un centre d'expédition Amazon en tant qu'intérimaire (sachant que la direction d'Amazon refuse la plupart des interviews et contraint ses salariés au silence) ou à celle d'un journaliste chinois

de *Shanghai Evening Post*, qui a préféré conserver l'anonymat, a été engagé par une usine de fabrication d'I-phones et confronté à la pénibilité des conditions de travail<sup>8</sup>. On pourrait sans doute multiplier les illustrations mais, d'après ce que les premières recherches effectuées sur ce sujet de l'immersion journalistique laissent à penser, finalement pas trop, quand bien même la plupart de ces enquêtes, grâce à leur méthode et aux mensonges du journaliste, parviennent effectivement à des résultats intéressants. Ces exemples, s'ils ne sont pas extrêmement rares, paraissent en effet constituer des exceptions et la très grande majorité des reporters travaillent avec leur carte de presse, sous leur véritable identité et se contentent de méthodes classiques de traitement de l'information. Le fait, d'ailleurs, que les enquêtes précitées aient autant fait réagir, tient sans doute notamment à ce que la pratique de l'immersion est vraisemblablement beaucoup plus romancée dans les œuvres de fiction que présente dans la réalité journalistique quotidienne. Les méthodes les plus fréquemment utilisées par les professionnels de l'information sont davantage constituées d'interviews, de reprises de communiqués de presse, de lectures de dossiers, voire d'observations, que d'enquêtes sous couverture ou d'immersions et donc de mensonges.

## 2. Pratiques ethnographiques

L'immersion est en revanche une pratique de base dans la recherche en ethnologie. Elle est quasiment définitoire de la discipline qui peut d'ailleurs parfois être confondue avec sa méthodologie centrale. À tel point que l'on parlera fréquemment de démarche ethnographique, quelle que soit la discipline, sociologie, science politique ou même sciences de gestion. L'observation participante, avec un chercheur qui est aussi acteur des phénomènes qu'il décrit et qu'il peut d'autant mieux faire comprendre qu'il y participe, a acquis une aura académique depuis bien longtemps, des pionniers de l'anthropologie sociale et de l'ethnologie comme Bronislaw Malinowski, Marcel Mauss et Claude Lévi-Strauss, à quelques auteurs reconnus de la sociologie moderne comme Howard S. Becker ou encore Pierre Bourdieu.

S'il est bien question d'immersion de l'enquêteur dans un environnement social qui lui est plus ou moins familier, la plupart du temps aucun mensonge explicite n'est consenti par le chercheur, contrairement aux cas précédemment abordés de journalistes qui ont travesti leur identité. Bien au contraire, et notamment, justement, en comparant le travail du chercheur en sciences sociales à celui du journaliste, les scientifiques revendiquent une obligation de réflexivité que ne s'imposent guère les professionnels des médias. En se demandant ce que l'on peut « voir de plus, de mieux », « si la démarche est génératrice d'un plus d'intelligibilité », « de quel prix, de quelles tensions avec le terrain ou une éthique professionnelle ces gains peuvent-ils se payer » mais aussi comment « restituer l'immersion tant en termes de respect de ceux et celles qu'on a côtoyés que de modes d'écriture propices à en communiquer l'expérience, les affects », un collectif de chercheurs dirigé par Pierre Leroux et Erik Neveu vient justement d'interroger ces pratiques différenciées d'immersion, Didier Fassin se penchant plus particulièrement sur le dernier point, « l'éthique de la restitution »<sup>9</sup>.

Si l'éthique du chercheur qui mobilise une méthodologie ethnographique le force à dévoiler son identité à l'ensemble des membres du groupe auquel il participe, on trouvera quand même quelques exceptions, comme récemment la sociologue Marlène Benquet, pour les besoins de sa thèse de doctorat et des publications qui ont suivi, afin de mieux saisir ce qui se joue aujourd'hui dans la grande distribution, voire pour en révéler « les dessous », en particulier sur le terrain de la gestion des ressources humaines. Elle a ainsi mené pendant trois ans une

enquête dans l'une des principales entreprises françaises du secteur, d'abord comme caissière, puis grâce à un stage au siège du groupe et un autre au sein de l'organisation syndicale majoritaire<sup>10</sup>.

Sans forcément être à découvert et dissimuler complètement son identité, le chercheur peut aussi devoir occulter ses opinions au sein du groupe social qu'il a intégré, en particulier « quand l'objet de connaissance visé est émotionnellement et politiquement aux antipodes des idées et des valeurs auxquelles adhère l'ethnologue »<sup>11</sup>. En effet, pour reprendre le titre de la contribution de Martina Avanza, qui a travaillé sur la Ligue du Nord, parti italien que l'on peut qualifier de xénophobe, « Comment faire de l'ethnographie quand on n'aime pas ses "indigènes" ? »<sup>12</sup>. « Plus spécialement pour ce type de travaux, l'ethnologue devra gérer, [...] les profonds désaccords idéologiques et moraux qui l'opposent à ses enquêtés, le conduisant à s'interroger sur la façon dont il choisira de se positionner sur le terrain et de présenter son objet. Avant même de partir, il sait déjà qu'il devra maîtriser savamment « l'art du camouflage »<sup>13</sup> en nuancant ou en dissimulant ses désaccords et ses antagonismes »<sup>14</sup>. Ce fut par exemple le cas de Mélanie Gourarier, qui, s'auto-définissant comme une jeune chercheuse féministe, choisit d'étudier de l'intérieur un terrain d'hommes séducteurs (« la communauté de la séduction »). Certes, elle déclare n'avoir jamais menti sur les perspectives de son travail. Cependant, elle admet aisément que la sympathie dont ses enquêtés ont fait preuve à son égard « ne laissait aucun doute sur le fait qu'ils [la] prenaient pour l'une des leurs, idéologiquement et politiquement parlant » et que si elle n'a jamais acquiescé aux propos de ses interlocuteurs, son silence avait valeur d'inclination<sup>15</sup>. Dans ces conditions, ne pas qualifier cette attitude de mensongère ne peut être considéré que comme une commodité de langage. Le fait est que pour arriver à ses fins, mener l'enquête jusqu'au bout sur son terrain, l'ethnologue est contraint de générer un minimum d'empathie et se doit donc parfois de dissimuler tout ou partie de sa biographie. Ainsi, avec beaucoup moins de gêne que sa doctorante (Mélanie Gourarier), Marie-Élisabeth Handman nous confie par exemple que pour son approche ethnologique des rapports homme-femme dans le village grec de Pouri, elle n'aurait jamais pu dévoiler la réalité de ses mœurs à l'époque de l'enquête et a donc fait en sorte d'être prise pour une femme tout à fait « convenable » par rapport aux canons en vigueur dans la communauté étudiée<sup>16</sup>. En définitive, on peut croire que dans un certain nombre de cas, sans doute relativement élevé, le chercheur en position ethnographique, pour mener à bien son travail, est amené, si ce n'est à changer d'identité au sens institutionnel du terme, au moins à commettre quelques mensonges par omission, en dissimulant à ses enquêtés une autre part de ce qui constitue son identité, et en particulier ses opinions et son mode de vie.

### **3. Catégories de mensonges méthodologiques acceptables**

Je considérerai ici, de façon certes subjective et personnelle, un mensonge comme éthiquement acceptable, s'il participe efficacement à une investigation légitime, en étant seulement motivé par la volonté de révéler un phénomène qui pourrait être dissimulé en son absence. Il est éthique car il s'intègre à la méthodologie du chercheur dans l'optique, uniquement, d'obtenir des résultats probants, et non pas pour manipuler un ou plusieurs individus, en vue de nuire ou simplement pour les intérêts personnels du chercheur.

Nous distinguerons ainsi quatre façons d'utiliser le mensonge dans la recherche : l'expérimentation, l'empathie, l'omission biographique et le recours à la fiction.

### 3.1 De l'expérimentation

L'expérimentation est rare en sciences sociales, contrairement à ce qui se pratique au sein d'autres disciplines des sciences dites dures ou exactes. La définition même du protocole d'expérimentation, qui ne correspond pas à un cadre usuel de la réalité sociale, peut d'ailleurs d'emblée être considérée comme une forme de mensonge, ou du moins comme une fiction mise en place pour les besoins de la recherche. Mais c'est surtout ce que l'on fait croire aux cobayes qui peut constituer de façon plus directe un mensonge, l'exemple emblématique de ce type de « mystifications utiles » étant l'expérience fameuse de Stanley Milgram<sup>17</sup>. L'objectif de celle-ci était de mesurer le niveau d'obéissance à un ordre, même si cette injonction se révélait contraire à la morale de l'exécutant. Pour ce faire, il a donc été demandé aux participants abusés, sous l'autorité d'un professionnel présumé compétent, d'appliquer des traitements cruels (des décharges électriques d'une intensité variable, pouvant être extrêmement fortes), en réalité totalement fictifs, à d'autres supposés participants afin de « vérifier les capacités d'apprentissage ». En fait, l'expérimentateur (le professionnel) et l'élève étaient en réalité des comédiens et les chocs électriques imaginaires. Le cobaye était donc à même d'être analysé dans sa volonté, fréquente, de punir violemment le prétendu élève qui aurait mal appris et le niveau d'obéissance a pu ainsi être mis en évidence. Cette mise en scène a été répétée à de nombreuses reprises dans des environnements différents. Elle a été l'objet de critiques, en particulier sur le plan éthique. La psychologue Daphne Maurer estime qu'il ne fait pas « l'ombre d'un doute que ce genre de méthode soulève d'importantes questions d'éthique tel le respect des personnes et de leur droit de faire des choix volontaires lorsqu'elles participent à des expériences. Quand un choix se fonde sur des allégations mensongères, il ne peut être qualifié de volontaire. Un autre aspect de l'éthique que soulève le recours à la duperie est la rupture du lien de confiance entre le chercheur et le sujet »<sup>18</sup>. Certes, mais pourtant le résultat n'est guère remis en question et, comme le note Daphne Maurer, l'ensemble des psychologues pensent que cette méthodologie est tout d'abord justifiée « s'il n'y a aucune autre façon d'obtenir les résultats recherchés » et « si les avantages de la recherche l'emportent de beaucoup sur le danger éventuel »<sup>19</sup>. Il est donc considéré, dans le cadre de certaines expérimentations, que le chercheur peut se retrouver en quelque sorte contraint à mentir s'il veut démontrer la validité de ses hypothèses.

C'est d'ailleurs aussi le cas pour une autre forme d'expérimentations, non plus en sciences humaines, sauf à considérer la médecine comme en faisant partie, celles qui consistent à tester des médicaments en administrant aux cobayes des placebo. Si aujourd'hui les testeurs sont en général prévenus que la possibilité existe, beaucoup n'en ont pas forcément conscience et, dans le passé, bien des expérimentations médicales ont utilisé ce type de mensonges de façon très efficace avant de mettre sur le marché de nouveaux produits. Pourtant, ce type de mensonge expérimental, cette fois, est véritablement en mesure de nuire au cobaye par ce que Walter Kennedy a appelé, dès 1961, l'effet nocébo : l'absorption d'une substance inerte, sans effet, peut en effet être dommageable à un patient réellement malade en l'attente d'un traitement<sup>20</sup>. Le testeur peut aussi, parfois, recréer inconsciemment les effets indésirables du vrai médicament qu'il croit prendre.

Le chercheur qui ment doit donc, dans son expérimentation, s'il la souhaite éthique, prendre toutes les précautions possibles pour éviter de nuire à ses cobayes. En sciences sociales, on le répétera, l'expérimentation n'est pas courante. J'ai, pour ma part, tenté une fois, à très petite échelle, une expérience avec une actrice de films pornographiques lors d'une étude

controversée sur la pornographie et la prostitution. J'avais émis l'hypothèse que si les deux activités ne se confondent pas, la pornographie est cependant pour une grande part prostitutionnelle, ce qui peut emporter d'importantes implications au niveau de la mise en évidence de réseaux de proxénétisme. Lors d'un colloque international (à Bruxelles) auquel j'avais pris part pour exposer ce point de vue, un certain nombre de collègues réputés dans les recherches portant sur la sexualité m'avaient contredit en niant cette liaison intime entre les deux genres et en m'affirmant que je commettais un amalgame<sup>21</sup>. Comment alors démontrer le bien-fondé de mon hypothèse ? Pour le livre que j'ai consacré à la question, et qui est finalement parvenu à emporter la conviction d'une partie des spécialistes du sujet, je me suis appuyé sur un faisceau d'indices, notamment historiques, mais également sur une petite expérience : d'une part j'ai contacté par e-mail une « starlette » du X sous mon identité de chercheur, en lui disant que je travaillais en particulier sur les relations entre prostitution et pornographie ; et d'autre part j'ai écrit à la même personne sous une fausse identité, en prétendant que j'étais Jean-Claude, un dentiste fan de l'actrice, et que j'aimerais beaucoup la rencontrer pour des relations sexuelles filmées en groupe, non loin de sa résidence de vacances à l'époque au Maroc, où moi-même je disais vouloir séjourner. À la première sollicitation, l'actrice me répondit très tard (plusieurs mois après) en me disant qu'elle n'avait pas le temps et que je confondais tout (un peu de la même manière que mes propos avaient été rejetés en colloque) ; à la seconde, elle m'écrivit très rapidement en me donnant ses tarifs<sup>22</sup>. Ce qu'il fallait démontrer. À cette époque en France, les « plans privés » des acteurs du X étaient largement dissimulés, la pornographie jouissant d'une réputation plutôt positive, ses protagonistes étant fréquemment invités sur les plateaux de télévision. Certains chercheurs, dont un collègue sociologue travaillant sur le sujet qui avait participé à ce colloque à Bruxelles, étaient parfaitement au courant, mais refusaient alors de nommer les choses de peur sans doute de nuire aux individus ou de passer pour des moralisateurs. Quel était le comportement éthique du chercheur ? N'était-ce pas de révéler, même par un mensonge, la réalité des pratiques telle qu'elle pouvait être décelée ?

### 3.2 De l'empathie

Si l'expérimentation en sciences sociales est rarement pratiquée, la manifestation d'empathie paraît au contraire fréquente, en particulier en cours d'observations ou d'entretiens, et pas seulement en ethnologie mais dans l'ensemble des disciplines, quand les chercheurs sont amenés à rencontrer les acteurs de l'espace social qu'ils investiguent. Un minimum d'empathie est nécessaire pour que les individus interrogés non seulement répondent mais, surtout, livrent des informations pertinentes pour la recherche.

« Le sociologue, expert ès-entretiens, saura jouer pleinement de ce jeu de la distance et de la proximité, pouvant manifester tour à tour des sentiments de surprise, de fausse naïveté, de vraie compassion et de sincère empathie. L'art du sociologue réside dans sa capacité à s'adapter à la situation, à la personne, et à susciter sa sympathie », explique Stéphane Beaud<sup>23</sup>. Si l'emploi du terme mensonge est évité, c'est dans doute car la frontière entre l'empathie sincère et celle qui est feinte ou du moins exagérée paraît ténue. Mais parfois pas, notamment quand le chercheur est conduit à échanger avec des personnes dont il désapprouve les idées et/ou les comportements. Contrairement aux journalistes, qui peuvent être des éditorialistes engagés politiquement ou apprécier les interviews dites « musclées », le chercheur en sciences sociales doit toujours chercher à mettre à l'aise la personne qu'il questionne, dans le but d'obtenir les données les plus pertinentes et fiables possibles au service de son enquête.

L'idéal est que l'enquêté « se lâche » et pour cela tous les moyens sont bons, y compris des acquiescements qui, s'ils ne correspondent pas à de véritables approbations de l'enquêteur, constituent donc une forme de mensonge. L'enquêteur ment sur ce qu'il pense à l'enquêté et, s'il ne le fait pas d'une manière même implicite, il risque de briser la relation qu'il a initiée avec la personne qui a accepté de lui répondre et de dissuader celle-ci de continuer l'exercice de façon satisfaisante.

À titre personnel, j'ai régulièrement perçu et entretenu ce sentiment de connivence avec la personne interviewée, de temps en temps avec un peu d'humour, afin que l'entretien se passe dans les meilleures conditions et que l'enquêté puisse donc se livrer en toute confiance. Cela m'a notamment été utile pour des interviews de responsables de la police, qui m'en ont souvent dit beaucoup sur les zones d'ombre de leur travail et de leur profession. Dans une perspective voisine, pour faire parler des officiers de l'armée, voici ce que dit Grégory Daho : « Nous avons sans doute sur-joué l'« éthos viril » pour compenser ce que nous anticipions comme 'le boulet' de l'intellectualisme et réduire la distance entre l'homme de réflexion et l'homme d'action »<sup>24</sup>.

Pour les entretiens avec les politiques, cela est peut-être encore plus notable, et je me souviens, pour ma thèse de science politique réalisée en Roumanie sur les libéraux, que nombre de ceux que j'ai interrogés ont voulu sympathiser et partager idées et actions avec moi, qui ai toujours montré à leur égard une grande proximité. L'empathie est ainsi une forme de mensonge car l'enquêteur qui s'y adonne produit vis-à-vis de l'enquêté une fausse image de lui-même, une impression qu'il entretient volontiers afin de rendre les échanges aussi fructueux que possible.

### 3.3 De l'omission biographique

La rigueur méthodologique voudrait que le chercheur fournisse tous les éléments indiquant les interactions qu'il a pu avoir avec son terrain. Et en particulier expliquer quel lien il entretient avec l'objet de sa recherche, proposer une réflexivité pertinente. « Dorénavant aucun anthropologue ne peut travailler sans se poser la question de savoir qui il est (homme ? femme ? hétérosexuel ? homosexuel ? issu de la classe supérieure ou de la classe ouvrière ? habitant un pays riche post-colonialiste) », déclare par exemple Marie-Élisabeth Handman<sup>25</sup>. Cependant, « de peur sans doute de tomber dans une sorte de subjectivisme narcissique, beaucoup d'approches réflexives en ethnographie taisent le rôle de l'enquêteur lui-même dans la construction de la relation d'enquête. Pourtant l'implication du chercheur sur le terrain n'est jamais que passive »<sup>26</sup>.

À l'inverse, le silence a aussi parfois des motivations liées à la pudeur. D'autant plus quand le chercheur évolue hors de l'anthropologie sociale, discipline où les enquêteurs paraissent avoir moins de réserves à parler d'eux-mêmes que, par exemple, en droit ou en science politique. Éviter de parler nominativement d'individus connus du chercheur (lui-même, des amis, des membres de sa famille) et préférer les mettre en scène sous une forme anonyme permet de relater des faits et d'approcher au plus près certains phénomènes pour lesquels les acteurs sociaux impliqués hésitent à s'exprimer, à cause d'une forme de honte sociale ou de la répression. C'est le cas pour la drogue avec les consommateurs de stupéfiants et les dealers, comme pour la prostitution avec les clients, les prostitué-e-s ou les proxénètes. Toutes ces catégories d'acteurs sociaux sont dans une position de risque social, exposés à des poursuites judiciaires et/ou la réprobation de la société et de leurs entourages ; le chercheur peut donc

être amené à non seulement préserver leur anonymat mais aussi la proximité qu'il a avec ces personnes qui ont contribué à son enquête. Quel lien le chercheur entretient-il avec son objet ? Cette question n'est pas systématiquement abordée alors qu'elle permettrait de mieux apprécier l'outillage méthodologique sollicité. Elle n'est pas traitée par l'auteur car celui-ci peut légitimement éprouver de la gêne à se mettre en scène ainsi que son entourage, d'autant plus quand les sujets sont sensibles. Le chercheur a-t-il le droit de ne pas tout dire ? Si l'observation participante, quand elle est revendiquée, nécessite un minimum d'explications (en quoi consiste-t-elle ? quels atouts représente-t-elle pour la recherche et, a contrario, en quoi le manque de distance peut-il poser problème ?), elle ne peut se confondre avec la divulgation de l'intimité du chercheur, que celui-ci peut préférer mettre en scène dans ses écrits plutôt que relater fidèlement. Cela constitue une forme de mensonge, au moins par omission : le chercheur peut parler de lui-même en utilisant le nom d'un autre, ou d'un proche comme s'il s'agissait d'une personne qu'il ne connaît pas. On l'aura compris, et c'est pour cela que cette omission biographique intègre cette catégorie de mensonges éthiquement acceptables que nous tentons ici de dresser, le but reste légitime car il s'agit encore, finalement, d'atteindre des objectifs en termes de connaissance.

### 3.4 De l'utilisation de la fiction

On peut aussi, enfin, relativiser la notion de mensonge en rapprochant celui-ci du récit et de la fiction. La fiction n'est pas synonyme de mensonge. Elle ne se confond cependant pas avec la vérité scientifique. Son recours paraît moins compromettant du point de vue éthique, mais dans une volonté commune de saisir des réalités sociales et économiques complexes. Nous évoquerons sur cette question nos travaux au Conservatoire national des arts et métiers (Cnam), *La réalité de la fiction, ou des relations entre fiction, narration, discours et récit*<sup>27</sup>. Une partie de ce livre s'intéressa à l'apport de la fiction à la science, avec notamment les contributions de Camille Froidevaux-Metterie ; « Pour une écriture incarnée des études féministes. Penser le corps des femmes, écrire leur expérience vécue », d'Ève Lamendour, « La fiction comme stratégie d'écriture », et d'Ève Lamendour et de Valérie Charrière-Grillon « L'imaginaire marchand ». Ève Lamendour s'est véritablement spécialisée, en sciences de gestion, sur cette thématique et a d'ailleurs soutenu, en 2017, son habilitation à diriger des recherches avec pour sujet « Penser le management autrement. Éloge de la fiction »<sup>28</sup>.

Cet intérêt pour ce que la fiction peut dire de nos sociétés est actuellement très perceptible dans la recherche en sciences sociales ; peut-on d'ailleurs parler d'effet de mode ? Les séries télévisées sont ainsi de plus en plus commentées et analysées dans le champ académique, comme en témoigne par exemple la tenue récente du colloque « L'activité politique au prisme des séries », à l'Université de Lille le 16 octobre 2018, qui reprend un certain nombre de recherches en cours qui tissent des ponts entre productions télévisuelles et phénomènes politiques<sup>29</sup>. Mais cette recherche sur la création, dont l'intérêt n'est pas ici remis en cause, n'exploite-t-elle pas une forme de mensonge, légitime car artistique ? C'est d'ailleurs probablement l'une des limites de ces études, aussi passionnantes soient-elles, qui font des représentations imaginaires de nos sociétés des référentiels porteurs de sens, alors que la liberté vis-à-vis de la réalité, pour ne pas dire le mensonge, est généralement l'une des composantes de ces œuvres. Pour autant, ces référentiels étant justement connus pour être des fictions, l'utilisation de celles-ci par les chercheurs ne semble poser, du point de vue éthique, aucun souci : la qualification de mensonge, pour ces fictions, peut en effet être contestée ; cela



constitue d'ailleurs l'un des axes des travaux consacrés à *la réalité de la fiction* - pour ne pas dire *la vérité de la fiction* - en cours au Cnam.

En conclusion, très brièvement, force est de constater, à travers tous ces exemples variés de recours au mensonge dans la recherche, que celui-ci se révèle être un outil multiforme, parfois commode, voire nécessaire, mais pas systématiquement non éthique, loin de là. Pour autant, ce qui s'apparente, dans un certain sens, à une ruse méthodologique ne semble pas si fréquemment sollicité ; les chercheurs seraient-ils trop souvent révérencieux ?

## Notes

1. Perseil S., Pesqueux Y., Banaon Y. C., Ben Mansour K., (dir.), *Un nouveau regard sur la triche et le mensonge*, Paris, L'Harmattan, 2017.
2. Perseil S., Pesqueux Y., (dir.), *Faire l'économie de la dénonciation*, Paris, L'Harmattan, 2015.
3. Dumay J.-M., « Les limites du journalisme "d'immersion" », *Etudes Revue de culture contemporaine*, juillet 2010. <https://www.revue-etudes.com/article/les-limites-du-journalisme-d-immersion-13055>
4. Wallraff G., *Tête de Turc*, Paris, La Découverte, 1986.
5. Tristan A., *Au Front*, Paris, Gallimard, 1987.
6. Florence Aubenas, *Le quai de Ouistreham*, Paris, Éditions de l'Olivier, 2010.
7. Rérolle R., « "Le Quai de Ouistreham", de Florence Aubenas : trajectoires de guingois », *Le Monde des livres*, 18/02/2010 : [https://www.lemonde.fr/livres/article/2010/02/18/le-quai-de-ouistreham-de-florence-aubenas\\_1307713\\_3260.html](https://www.lemonde.fr/livres/article/2010/02/18/le-quai-de-ouistreham-de-florence-aubenas_1307713_3260.html)
8. Mallet J.-B., *En Amazonie : Infiltré dans le meilleur des mondes*, Paris, Fayard, 2013 ; <https://www.20min.ch/ro/news/monde/story/L-enfer-de-l-usine-chinoise-de-l-iPhone-5-22536471?httpredirect> ou encore <http://micgadget.com/29723/the-undercover-report-on-how-the-new-iphone-5-is-made-inside-foxconn-factory/>
9. Leroux P., Neveu E., (dir.), *En immersion*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2017.
10. Benquet M., *Encaisser ! Enquête en immersion dans la grande distribution*, Paris, La Découverte, coll. « Cahiers libres », 2013 ; Marlène Benquet, *Les damnées de la caisse. Enquête sur une grève dans un hypermarché*, Paris, Editions du Croquant, coll. « Savoir/Agir », 2011.
11. Gourarier M., *Séduire les femmes pour s'apprécier entre hommes. Une ethnographie des sociabilités masculines hétérosexuelles au sein de la Communauté de la séduction en France*, thèse de doctorat en Anthropologie sociale et ethnologie, Paris, EHESS, 28/09/2012, p. 109.
12. Avanza M., « Comment faire de l'ethnographie quand on n'aime pas ses "indigènes" ? Une enquête au sein d'un mouvement xénophobe. », in : *Les politiques de l'enquête. Epreuves ethnographiques*, Didier Fassin et Alban Bensa (dir.), Paris, La Découverte, 2008, p. 41.
13. Mauger G., « Enquêter en milieu populaire », *Genèses*, vol. 6, n°1, 1991, p. 127.
14. Gourarier M., *op. cit.*, p. 111.
15. Gourarier M., *op. cit.*, p. 113.
16. Handman M.-E., *La Violence et la ruse. Hommes et femmes dans un village grec*, La Calade, Aix-en-Provence, Édisud, 1983.
17. Voir la fiche bien détaillée et documentée sur l'expérience de Milgram dans Wikipédia : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Exp%C3%A9rience\\_de\\_Milgram](https://fr.wikipedia.org/wiki/Exp%C3%A9rience_de_Milgram)
18. [https://fr.wikipedia.org/wiki/Exp%C3%A9rience\\_de\\_Milgram\\_-\\_cite\\_ref-19](https://fr.wikipedia.org/wiki/Exp%C3%A9rience_de_Milgram_-_cite_ref-19) Compte rendu de la retraite du CNERH de mars 1998 : <http://www.ncehr-cnerh.org/francais/communiqu3/retraite.html>
19. *Ibid.*
20. Kennedy WP, « The nocebo reaction », *Med World*, t. 95, 1961, p. 203-205.
21. « Le cadrage de la prostitution : le cas de la pornographie », Colloque *Obscénité, pornographie et censure (19<sup>e</sup> – 20<sup>e</sup> siècles) – Les mises en scène de la sexualité et leur (dis)qualification*, Université Libre de Bruxelles, 19 avril 2008 ; contribution publiée dans Beauthier R., Méon J.-M., Truffin B., (dir.), *Obscénité, pornographie et censure. Les mises en scène de la sexualité et leur (dis)qualification (XIXe-XXe siècles)*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2010, pp. 43-69.
22. Perseil S., *Cadres de la prostitution*, Paris, Éditions Pepper/L'Harmattan, 2009, pp. 42-45.
23. Beaud S., « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l' "entretien ethnographique" », *Politix*, n°35, 1996, pp. 226-257.

24. Daho G. , « Faire parler les généraux. Retour sur quelques usages des techniques d'entretien en milieux militaires », *Interrogations*, N°22. L'enquêteur face au secret, juin 2016.
25. Handman M.-E., « Objectivité/subjectivité en anthropologie », séminaire interdisciplinaire *Entre objectivité et subjectivité : la méthode en sciences humaines et sociales*, IUT de Grenoble, laboratoire LAHRA, 27 janvier 2012.
26. Duclos M., « Que la relation d'enquête soit aussi d'amitié », *Interrogations*, N°18. Implication et réflexivité – I. Entre composante de recherche et injonction statutaire, juin 2014.
27. Petiprêtre B. Perseil S., Pesqueux Y., (dir.), *La réalité de la fiction. Ou des relations entre fiction, narration, discours et récit*, Paris, L'Harmattan, 2019.
28. Voir également Lamendour E., *Les managers à l'écran : histoire d'une image déroutante*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2012.
29. Voir par exemple Taïeb E., *House of Cards Le crime en politique*, Paris, Presses Universitaires de France, 2018.